

16 février 2017

**Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dépose un projet de loi
décrétant la convention collective des enseignants**

**Tous avec les enseignants à la défense
de leurs droits et d'une éducation
publique et de qualité pour tous!**

- Mira Katz -

Manifestation à Halifax
Dénonçons la loi anti-travailleurs
contre les enseignants



Parlement de la Nouvelle-Écosse
Judi le 16 février à 17 heures

Les membres des syndicats vont manifester pour défendre le droit à la négociation libre et équitable contre cette 7e loi anti-travailleurs du gouvernement McNeil et en appui aux enseignants

Amenez vos instruments de musique, vos bannières et vos pancartes !
Amenez un collègue de travail !

Facebook

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dépose un projet de loi décrétant la convention collective des enseignants

- **Tous avec les enseignants à la défense de leurs droits et d'une éducation publique et de qualité pour tous! - Mira Katz**
- **La loi anti-éducation du gouvernement McNeil provoque la grève des enseignants à l'échelle de la province - Le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse (NSTU)**

La Cour d'appel de l'Ontario nie aux retraités de Stelco leurs avantages sociaux

- **Un diktat vengeur contre les aînés du Canada**
- **C'est un crime que de nier leurs pensions aux travailleurs et leurs avantages sociaux aux retraités - K.C. Adams**
- **Les travailleurs sont le facteur humain essentiel de l'économie - Rolf Gerstenberger**
- **Extraits de l'ordonnance de la Cour d'appel de l'Ontario niant aux retraités de Stelco leurs avantages sociaux**

Le plan d'austérité et de privatisation du gouvernement manitobain

- **Non au diktat législatif pour attaquer les travailleurs du secteur public - Peggy Morton**

Grève des paramédics au Québec

- **Une lutte importante contre la pression à la baisse sur les conditions de tous - Pierre Chénier**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dépose un projet de loi décrétant la convention collective des enseignants

Tous avec les enseignants à la défense de leurs droits et d'une éducation publique et de qualité pour tous!

- Mira Katz -

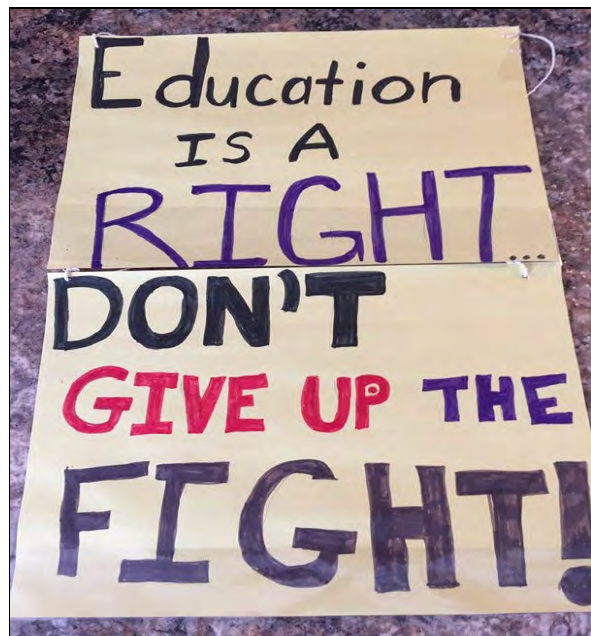
Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Stephen McNeil, et son gouvernement libéral ont déposé un projet de loi visant à imposer une convention collective aux 9 300 enseignants de l'école publique. Les membres du Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse ont opposé avec leurs trois votes successifs un Non ! majoritaire sans équivoque aux propositions contractuelles du gouvernement et ils appellent maintenant à une journée de grève ce vendredi 17 février. Les enseignants ont dit clairement que la partie gouvernementale refuse de traiter comme il se doit des questions de fond relatives aux salaires des enseignants, à leurs conditions de travail et aux conditions d'apprentissage des étudiants. Les enseignants soulignent que les conditions de travail et

les conditions d'apprentissage dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse se sont détériorées depuis l'instauration des budgets et des régimes d'austérité antisociale. Cette austérité antisociale et les attaques contre l'éducation publique doivent cesser ! Tel est le cri de ralliement des enseignants et de leurs milliers de supporters parmi les étudiants et les gens de Nouvelle-Écosse préoccupés par la situation.



La société moderne dépend dans une large mesure d'une population instruite. Une éducation de qualité pour tous peut devenir une réalité uniquement si c'est l'objectif que visent le système d'éducation et ceux qui le contrôlent. L'objectif du gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse est d'attaquer l'éducation publique et d'imposer l'austérité par le recours aux pouvoirs de police déguisés en loi. Un gouvernement se déshonore et perd toute légitimité quand il s'érige comme un pouvoir de police qui dicte les relations au sein de l'économie et qui dicte comment l'éducation publique doit être menée, en contradiction avec ceux qui y sont directement mobilisés, soit les enseignants, les étudiants et les parents.

McNeil et son gouvernement libéral déclarent qu'ils savent ce qui est bon pour les étudiants et l'éducation publique et ils entendent imposer leur diktat aux enseignants et à la société. Mais leur objectif n'est pas d'améliorer l'éducation publique et de créer un environnement de travail et d'apprentissage de qualité pour les enseignants et les étudiants. L'objectif déclaré du gouvernement libéral est l'austérité et cela s'exprime dans son grand mépris pour les conditions de travail et d'apprentissage dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse et pour le droit des enseignants d'avoir un mot décisif sur leurs conditions d'emploi.



Les enseignants et leurs élèves connaissent mieux que quiconque les conditions dans lesquelles ils travaillent et apprennent. Leurs opinions doivent être respectées et diffusées publiquement, débattues et évaluées par tous. L'opinion publique devrait être créée et mobilisée dans le but d'améliorer l'éducation publique et de développer les meilleures conditions de travail et d'apprentissage pour tous les enseignants et étudiants, sans exception.

Le recours au parlement pour écraser la mobilisation de l'opinion publique en faveur d'une éducation publique de qualité pour tous et pour imposer le diktat gouvernemental est une chose extrêmement régressives qui démontre que le gouvernement libéral n'est pas apte à gouverner. Imposer un diktat

mû par des objectifs étroits à une section importante des travailleurs est quelque chose d'injuste qui ne devrait jamais se produire.

Cela bafoue le droit des enseignants d'avoir un mot décisif sur leurs conditions de travail et de décider de leurs conditions par le biais de discussions et de délibérations exhaustives et un vote. Cela bafoue également le droit des étudiants d'avoir leur mot à dire sur leurs conditions d'apprentissage et de décider de ces conditions d'apprentissage en collaboration avec leurs enseignants.

Forum ouvrier appelle les travailleurs de tout le pays à condamner le gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse pour son recours à la législature pour réprimer les droits des enseignants et des étudiants et attaquer l'éducation publique et le droit moderne à une éducation de qualité pour tous. Cela ne doit pas passer !

Pour obtenir plus d'information sur la résistance des enseignants en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, lire les numéros du [9 février 2017](#) et du [8 décembre 2016](#) de *Forum ouvrier*.

(Photos : NSTU, Rally4Teachers, C. Saulnier.)



La loi anti-éducation du gouvernement McNeil provoque la grève des enseignants à l'échelle de la province

- Le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse (NSTU) -



Manifestation des enseignants devant le parlement provincial le 15 février 2017

Le manque total de respect affiché par Stephen McNeil et son gouvernement envers les enseignants, les étudiants et leurs familles ne laisse d'autre choix aux membres du NSTU que de déclencher une journée de grève à l'échelle de la province vendredi le 17 février.

« Au cours des 122 années d'histoire du NSTU, nos membres n'ont jamais été confrontés à un premier ministre aussi anti-éducation que Stephen McNeil », déclare la présidente du NSTU Liette Doucet. « Le projet de loi qu'il a présenté hier limite le droit de grève des enseignants, sape leur capacité à négocier une convention équitable et les empêche de demander des réformes visant à améliorer les conditions d'apprentissage de leurs élèves. Le résultat en sera la première grève des enseignants à l'échelle de la province dans toute l'histoire de la Nouvelle-Écosse.



Les enseignants utiliseront la journée pour s'assurer que les députés du gouvernement connaissent pleinement l'impact qu'ont les actions du gouvernement McNeil sur le système public d'éducation et sur les travailleurs du secteur public de la province.

« Nous croyons que cette loi est inconstitutionnelle et nous avons le devoir envers nos collègues du passé, du présent et de l'avenir de prendre cette position. Stephen McNeil dit qu'il veut écouter ce que les enseignants ont à dire, alors, vendredi, les enseignants prendront la journée pour faire en sorte que le premier ministre

et son caucus libéral entendent bien le message que les tactiques d'intimidation de son gouvernement ne peuvent plus être tolérées. »

(Le 15 février 2017. Photos : NSTU, D. Lewis)



La Cour d'appel de l'Ontario nie aux retraités de Stelco leurs avantages sociaux

Un diktat vengeur contre les aînés du Canada

Tous ensemble à la défense des droits !

La classe ouvrière est une, jeunes et moins jeunes confondus !

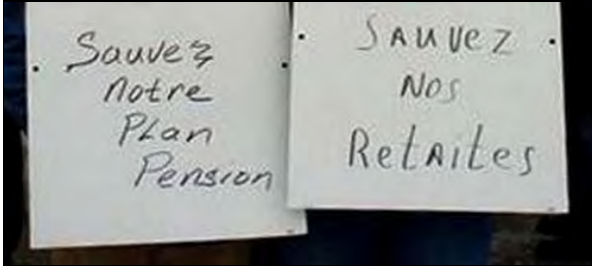
Trois juges de la Cour d'appel de l'Ontario ont rejeté une motion visant à restaurer les avantages sociaux à la retraite liés à la santé (les OPEB) des métallos et salariés de Stelco. Les avocats du syndicat ont fait valoir en cour que la raison officielle qui avait été donnée pour priver les retraités de leurs OPEB, soit une crise de liquidités de la compagnie, ne tenait plus. Depuis un an, la compagnie dispose d'environ 200 millions \$ en liquidités alors que les OPEB ne requièrent qu'environ 2 à 3 millions \$ par mois.



Le fait qu'on continue de priver les retraités de ce qui leur revient de droit alors même que le prétexte original ne tient plus indique que cette décision cache un motif sinistre. Beaucoup de gens croient que ce diktat vengeur vise à humilier les retraités et à fouler aux pieds leur dignité en tant que métallos aux nombreuses années de service passées à produire la valeur pour l'économie et la société, mais hors de la production maintenant en raison de leur âge. Par son jugement, le tribunal a affirmé « qui est le patron », un patron doté du droit divin de bafouer vos droits en toute impunité alors chassez toute idée de résistance parce que le patron et le tribunal détiennent conjointement le pouvoir d'état alors que vous les travailleurs, jeunes et vieux, êtes sans pouvoir.

Le jugement original injuste et sa réaffirmation créent une atmosphère où la compagnie et l'État ont

les pouvoirs de police de priver les retraités et les travailleurs actifs de leurs droits en toute impunité et où il n'existe pas de gouvernement des lois ou d'arrangement juridique qui puissent les arrêter ou les forcer à rendre des comptes. Les aînés se font dire clairement que l'arrangement juridique que la compagnie et l'État ont conclu avec eux en échange de leur capacité de travailler pendant leur vie active, en vertu duquel certaines conditions de vie sont garanties jusqu'à la mort, est annulé de façon unilatérale. Le tribunal impose le diktat des pouvoirs de police. Cela démontre de façon très claire que les oligarques et leurs mercenaires dans les gouvernements fédéral et provinciaux sont des dictateurs hors d'atteinte de tout gouvernement des lois, qui peuvent agir en toute impunité pour priver les travailleurs de leurs droits.



La classe ouvrière, jeunes et vieux confondus, est unie contre cet État des pouvoirs de police qui prive les travailleurs de leurs droits en toute impunité. Les travailleurs réclament un gouvernement des lois où les droits sont reconnus, respectés et garantis, au sein duquel les gens peuvent demander des comptes au gouvernement pour toute violation de ses

responsabilités et de tout arrangement juridique.

Cette attaque vengeresse contre les droits des retraités de Stelco ne passera pas ! Restaurez les OPEB immédiatement ! La classe ouvrière est une, jeunes et vieux confondus, dans la résistance aux attaques contre les droits et la construction du nouveau ! Les travailleurs rejettent un gouvernement de pouvoirs de police où les droits peuvent être niés en toute impunité ! Les travailleurs demandent une démocratie où les droits sont garantis et où ils peuvent demander des comptes à ceux qui gouvernent lorsque ces droits sont niés !

Dénonçons cette attaque vengeresse contre les droits des retraités de Stelco!

Restaurez les OPEB immédiatement!

Debout comme une seule classe ouvrière, jeunes et vieux, pour résister aux attaques contre les droits et lutter pour le nouveau!

Les travailleurs demandent une démocratie où leurs droits sont garantis et où ils peuvent forcer les gouvernants à rendre des comptes quand les droits sont niés!



C'est un crime que de nier leurs pensions aux travailleurs et leurs avantages sociaux aux retraités

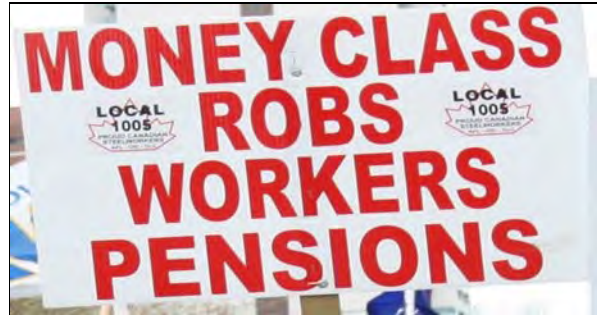
- K.C. Adams -

Les travailleurs jeunes et vieux s'unissent à la défense des droits

Les oligarques qui contrôlent Stelco et le secteur canadien de l'acier, de pair avec l'État, ont mis fin aux avantages sociaux à la retraite liés à la santé (OPEB) des métallos et des salariés. Ils ont également cessé de mettre toute nouvelle valeur que les métallos produisent dans les fonds de pension de Stelco et ils veulent éliminer les pensions à prestations déterminées et les OPEB pour les nouveaux travailleurs et les travailleurs actuels qui ne sont pas enrôlés dans ces régimes. Les

oligarques comptent faire de cette attaque aux droits des travailleurs quelque chose de permanent pendant qu'ils sont sous les pouvoirs de police de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Ils conspirent pour incorporer cette attaque dans un accord de vente de Stelco au groupe d'oligarques américains qui se donnent le nom de Bedrock et dans les nouvelles conventions collectives qui seront imposées aux métallos actifs aux usines d'Hamilton et de Lake Erie alors qu'ils sont toujours sous les auspices de la LACC.

Le plan d'achat de Bedrock en vertu de la LACC et les nouvelles conventions collectives proposées instaurent une séparation permanente des fonds de pensions et des OPEB d'avec Stelco et de toute nouvelle valeur que les travailleurs produisent. Cela va rendre les avantages sociaux des retraités vulnérables aux coupures en plus de priver des pensions à prestations déterminées et des OPEB les employés qui n'y sont pas encore enrôlés. Dans le langage de la comptabilité, cela veut dire placer les pensions et les OPEB hors bilan.



Les attaques contre les métallos et les salariés de Stelco et le refus général de fournir des pensions à prestations déterminées aux travailleurs canadiens constitue une négation de ce qui leur revient de droit en échange de leur capacité de travailler. Par cette négation, les travailleurs jeunes et vieux se font marteler et enseigner cette fausse conscience qui nie que leur vente de leur capacité de travailler est un échange pour des garanties, qui durent toute leur vie, conclu avec ceux qui achètent leur capacité de travailler et leur État.



Les oligarques forcent les travailleurs à accepter cette chose injuste selon laquelle la vente de leur capacité de travailler est un échange horaire, quotidien ou hebdomadaire qui cesse dès qu'ils ne sont plus en état de travailler quelle qu'en soit la raison et se fait sans garanties d'un moyen de subsistance de la part de l'État. Selon cette fausse conscience, si la capacité des travailleurs de travailler est interrompue par une blessure, la maladie, le chômage ou la retraite, il n'existe alors aucun arrangement et aucune garantie juridique qui va défendre leurs droits à un niveau de vie canadien. Les travailleurs se font dire que tout arrangement peut être renversé en vertu de

circonstances exceptionnelles et des pouvoirs de police de l'État comme la LACC.

Dans le cas de Stelco et de manière générale, les oligarques au pouvoir déclarent que les arrangements et les garanties juridiques assurant un moyen de subsistance pour la vie en échange de leur capacité de travailler n'existent pas. Les travailleurs, surtout les jeunes, se font dire qu'ils doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins sans être liés directement avec l'économie socialisée lorsqu'ils travaillent et sans garantie à l'effet que la production de nouvelle valeur par les travailleurs va être disponible pour qu'ils soient soutenus en toutes circonstances jusqu'à leur mort.

***À bas cette attaque criminelle contre les pensions des travailleurs et les avantages sociaux à la retraite !
Tous unis comme classe ouvrière dans la défense des droits !***

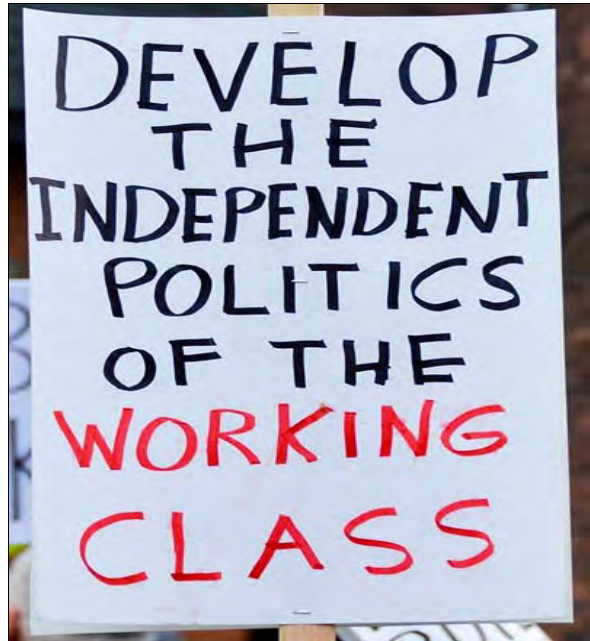


Les travailleurs sont le facteur humain essentiel de l'économie

- Rolf Gerstenberger -

Les oligarques et leur État utilisent dans la lutte de classe la fausse conscience selon laquelle les travailleurs sont des choses et un coût pour leurs entreprises et pour l'économie. Cette fausse conscience déclare que les travailleurs ne reproduisent pas, par leur temps de travail, la valeur de leur capacité de travailler et ne produisent pas le profit que les oligarques convoitent.

Selon cette fausse conscience, les travailleurs sont divisés en catégories, l'âge par exemple, ou leur conscience, le prix de leur capacité de travailler, leur origine nationale, la couleur de leur peau, leur religion, leur santé, etc. Au lieu d'avoir une conscience sociale d'eux-mêmes en tant qu'une classe ouvrière et le facteur essentiel dans l'économie produisant toute la valeur de laquelle l'économie et la société dépendent pour leur existence, ils se voient imposer une fausse conscience d'eux-mêmes comme un coût pour l'économie et comme des choses qui les divisent les uns des autres alors qu'ils forment une classe ouvrière qui est une et le producteur véritable dans une société moderne. L'objectif visé est d'affaiblir la résistance des travailleurs contre les attaques à leurs droits et de les empêcher d'organiser et de fournir une nouvelle direction à l'économie de même qu'à la politique et à la gouvernance du pays.



Quand les travailleurs prennent position en tant que classe et défendent leur conscience sociale en tant que facteur humain essentiel dans la production de toute valeur et qu'ils défendent fermement leurs droits et bâtissent leurs organisations, leurs institutions et leurs médias indépendants, ils peuvent accomplir des miracles et priver les oligarques et leur État de leur pouvoir de priver la classe ouvrière de ses droits.

Les travailleurs qui sont jeunes deviennent âgés avec le temps. Les travailleurs qui sont en santé et sans blessures peuvent devenir malades et se blesser. Les travailleurs découvrent spontanément qu'ils ont vieilli ou approchent de la retraite ou sont incapables de travailler pour toutes sortes de raisons et qu'ils sont alors privés d'un niveau de vie canadien. Les travailleurs ne doivent jamais oublier ce phénomène d'une vie de travail qui inévitablement va être interrompue à un moment donné. Cela doit devenir une partie intégrante de la conscience sociale de la classe ouvrière que les travailleurs jeunes et âgés, en santé et en mauvaise santé, forment une classe qui est unie à la défense de ses droits. En tant que classe sociale qui est une, les travailleurs doivent se reproduire en tant que le facteur humain essentiel à l'économie et ils doivent aussi produire la valeur ajoutée dont dépend la société et défendre les droits de tous les membres de leur classe à un niveau de vie canadien, de la naissance à la mort, en échange de leur capacité de travailler.

Ceux qui achètent la capacité des travailleurs de travailler et leur État font tout en leur pouvoir, dans

le système actuel de propriété et de contrôle privés des secteurs de base, pour briser la relation qui existe entre les travailleurs actifs et les retraités aux différents endroits de travail comme Stelco et à l'échelle nationale. Ils ne veulent pas que se développe la conscience sociale selon laquelle l'échange de la capacité du travailleur de travailler et son potentiel de se développer depuis la naissance sont un arrangement à vie qui doit garantir les droits et le bien-être de tous les membres de la classe ouvrière, en toutes circonstances et sans exception.

Les manoeuvres des oligarques qui contrôlent Stelco, Bedrock et le gouvernement de l'Ontario pour diviser les travailleurs jeunes et anciens de Stelco par le biais de prix différents de l'échange de leur capacité de travailler, et pour couper les pensions et les OPEB de leur lien avec la valeur nouvelle que les travailleurs produisent doivent être considérées comme un crime et être dénoncées par tous les Canadiens. Les gens en place au gouvernement doivent rendre des comptes de ce geste criminel. Ces manoeuvres visant à dresser les travailleurs jeunes contre les travailleurs âgés afin de diviser la classe ouvrière représentent une direction régressive pour le pays, à la fois dans des cas spécifiques comme Stelco et généralement dans tous les endroits de travail lorsqu'on parle salaires, pensions et avantages sociaux.

Retirer des bilans comptables les pensions et les OPEB est un geste régressif et il est criminel d'incorporer cela dans un accord de vente aux oligarques de Bedrock de même que dans des conventions collectives elles-mêmes régressives imposées aux métallos actifs et à la retraite en vertu des pouvoirs de police de la LACC. Si les oligarques qui contrôlent Stelco, Bedrock et le gouvernement ontarien croient pouvoir priver les travailleurs de leurs droits en toute impunité, c'est qu'ils sont enivrés des pouvoirs de police de l'État qui s'exercent au sein d'un système politique en putréfaction qui est en mal de renouveau démocratique.

Une classe ouvrière organisée, unie et déterminée à défendre ses droits et les droits de tous peut forcer ceux qui achètent sa capacité de travailler et l'État à mettre en place des arrangements qui garantissent un niveau de vie canadien pendant toute la vie des travailleurs. Les pensions à prestations déterminées et une couverture médicale doivent devenir universels pour tous les travailleurs en tant que droit qui est garanti par un gouvernement des lois. Une classe ouvrière organisée et unie comme facteur humain essentiel de la production de la valeur que les oligarques convoitent et dont la société dépend pour son existence, est capable, en s'engageant dans des actions avec analyse pour mobiliser toute la classe ouvrière, les jeunes comme les vieux, de priver les oligarques du pouvoir de priver les travailleurs de leurs droits, que ce soit dans des cas spécifiques comme Stelco ou en général. Unissons-nous et montrons aux oligarques que les travailleurs ne vont pas leur permettre de les priver de leurs droits !

Les travailleurs forment une classe ouvrière, jeunes et moins jeunes confondus, déterminée à défendre leurs droits !



Extraits de l'ordonnance de la Cour d'appel de l'Ontario niant aux retraités de Stelco leurs avantages sociaux

« Ces motions visant à interjeter appel sont faites dans le cadre des procédures en cours en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* dans lesquelles US Steel Canada est engagé ('USSC'). »

« En 2015, une ordonnance a été rendue qui suspendait le versement aux retraités de certaines prestations, appelées 'OPEB' (des avantages sociaux à la retraite, des prestations par exemple pour les prescriptions, les soins dentaires et de la vue). Le Syndicat des Métallos, de même que ses sections locales et son avocat représentant les employés actifs et retraités non membres du Syndicat des Métallos, ont présenté conjointement une motion. Ils demandent que les OPEB soient restaurés en invoquant que la situation financière d'USSC s'est améliorée depuis que l'ordonnance de 2015 a été émise. »

« Le juge de la LACC a rejeté la motion sous réserve que USSC fasse un versement unique de 2,7 millions \$ dans ces avantages sociaux. Les parties qui présentent la motion demandent maintenant l'autorisation d'interjeter appel de cette décision. »

« Il est rare que cette cour s'ingère dans une décision discrétionnaire d'un juge de la LACC. »

« La demande d'autorisation d'interjeter appel est rejetée. »

(8 février 2017)



Le plan d'austérité et de privatisation du gouvernement manitobain

Non au diktat législatif pour attaquer les travailleurs du secteur public

- Peggy Morton -

Le premier ministre du gouvernement conservateur du Manitoba, Brian Pallister, utilise des tactiques de peur pour attaquer les services publics et les travailleurs qui les dispensent. Le 5 janvier, le ministre des Finances a invité les syndicats du secteur public du Manitoba à ce qu'on a appelé un « groupe de travail sur la politique budgétaire ». Le groupe s'est réuni le 10 février pour discuter de la situation financière de la province. La veille, la Fédération du travail de l'Alberta (FTA) a appris par courriel que, contrairement à ce qui avait été prévu, la discussion ne porterait pas sur les façons d'améliorer les finances du gouvernement mais bien sur les intentions législatives du gouvernement. Dans sa lettre le gouvernement menace les travailleurs et les syndicats : « Comme vous le savez, le gouvernement a déclaré publiquement que 'tout est sur la table' pour ce qui est des lois à adopter. »



Ce « tout » comprend :

- si la loi doit s'appliquer à tout le secteur public ou seulement à certaines parties ;
- quelles composantes de la rémunération doivent être incluses ;
- la réouverture potentielle des conventions collectives ;
- le prolongement de certaines conventions collectives, sans doute celles qui contiennent des gels de salaire ;
- un mécanisme de règlement obligatoire des questions salariales pour l'avenir ;
- une augmentation des récompenses au mérite ;
- les pensions ;
- une réduction de la semaine de travail ;

- des compensations pour efficacité.

Quelques jours avant l'envoi de la lettre, la société de la couronne Manitoba Hydro a annoncé des réductions brutales de sa main-d'oeuvre, parlant d'abolir jusqu'à 900 postes en 2017.

Avec ces menaces, le gouvernement Pallister déclare ni plus ni moins sa mauvaise foi dans la conduite des négociations et montre qu'il n'est pas sérieux quand il parle de « dialogue avec les syndicats ».

Après la réunion du 10 février, à laquelle aucun ministre ou député n'a participé, le gouvernement a émis un communiqué dans lequel il attaque la FTA pour avoir parlé publiquement de ce qui s'y est dit.

« L'intégrité de ce processus requiert un dialogue franc et ouvert, alors ni le premier ministre ni le ministre des Finances ne vont se laisser entraîner dans des spéculations prématurées sur les résultats possibles », lit-on dans le communiqué.

« Notre gouvernement demande respectueusement à ses partenaires syndicaux de suivre la même consigne en se concentrant sur la possibilité d'une discussion et d'une coopération réelles plutôt que de provoquer un conflit chargé et sur de fausses bases en public. »

Le gouvernement Pallister sait très bien que les tribunaux ont jugé que les gouvernements ne peuvent pas tout simplement déchirer les conventions collectives. A-t-il l'intention de le faire de toute façon et de forcer les syndicats à s'engager dans un conflit juridique prolongé ? Il pourrait prétendre que le prétendu dialogue auquel aucun ministre n'a participé constitue une « consultation » des syndicats comme le veut la loi.

Le gouvernement a déjà fait savoir qu'il avait choisi la voie des partenariats public-privé et qu'il favorisait la privatisation des services publics. Ces méthodes servent à détruire les conventions collectives et à saper les organisations des travailleurs. Quoi qu'il en soit, il est évident que le gouvernement Pallister n'a pas l'intention de résoudre les problèmes de la société et qu'il se sert de la situation financière de la province comme excuse pour lancer une vaste offensive contre les services publics et les travailleurs qui les dispensent.



C'est criminel d'attaquer ceux qui travaillent inlassablement pour protéger la population contre les inondations, les tempêtes de neige et les tempêtes de verglas, pour soigner les malades et les personnes âgées, pour éduquer nos enfants et offrir tous les services et programmes publics dont dépend la société. Ce crime organisé par l'État ne vise pas seulement les travailleurs qui dispensent ces services mais bien l'ensemble de la société parce que les travailleurs du secteur public sont

aux premières lignes de défense des services desquels dépendent la population et la société.

Pour tenter de justifier l'injustifiable, un porte-parole du gouvernement a dit :

« Notre gouvernement a hérité de défis financiers importants et d'une croissance des dépenses insoutenable. En nous attaquant à ces problèmes et en examinant les options, y compris l'adoption de lois, nous avons tendu la main aux dirigeants syndicaux pour obtenir leurs points de vue et une réponse constructive.

« Cela se fait par un processus respectueux coordonné par les fonctionnaires et les chefs syndicaux. Le gouvernement ne va pas passer outre au dialogue direct en faisant des commentaires prématurés au sujet des dénouements possibles. »

Qu'est-ce que le gouvernement propose de discuter exactement ? Selon lui, le « dialogue » consiste à imposer son ordre du jour pour attaquer les travailleurs et les syndicats sont invités à lui faire des suggestions. C'est inacceptable. Les travailleurs de la santé ne choisissent pas d'abandonner certains patients à leur sort et de concentrer sur les autres. Les enseignants ne se demandent pas quels élèves peuvent être sacrifiés ou lesquels sont trop difficiles à éduquer. Les pompiers n'entrent pas dans un immeuble en feu en se demandant lesquelles des victimes ils vont tenter de secourir et lesquelles ils vont laisser mourir. Tous ces travailleurs font tous les efforts pour soigner, éduquer et secourir tout le monde ! C'est leur travail et ils sont fiers de le faire sans poser ces questions.

Ce plan destructeur du gouvernement Pallister, soutenu avec des prétentions à propos d'une « croissance des dépenses insoutenable » et autres balivernes, est une façon étrangère de faire les choses pour la classe ouvrière. Il sert l'oligarchie financière et pas le peuple mais il le cache en parlant d'une « situation financière » inventée. L'objectif n'est pas de résoudre les problèmes de l'édification nationale mais de drainer la société de ses avoirs et de sa valeur pour le profit d'oligopoles mondiaux et pour maintenir le privilège de classe des riches.



Grève des paramédics au Québec

Une lutte importante contre la pression à la baisse sur les conditions de tous

- Pierre Chénier -



Les paramédics et d'autres travailleurs de la santé manifestent à Québec le 27 octobre 2016

Les paramédics luttent pour l'amélioration de leurs conditions et contre les actions irresponsables du gouvernement

Le 2 février dernier, les quelque 1000 paramédics membres de la Fraternité des travailleurs et travailleuses du secteur préhospitalier du Québec (FTQ) ont déclenché la grève dans les nombreuses villes au Québec où ils travaillent. Trois jours plus tard, c'était le tour de quelque 960 paramédics membres de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) à l'emploi d'Urgences-Santé à Montréal et Laval de déclencher la grève. La FSSS a environ 3600 membres dans le secteur préhospitalier et des journées de grève se sont aussi tenues dans les régions de Québec, de l'Estrie et Charlevoix et on s'attend à ce que le mouvement de grève s'étende au Bas-Saint-Laurent et à la Côte-Nord.

Les paramédics du Québec sont sans contrat depuis le 31 mars 2015. Ils demandent une sérieuse amélioration de leurs conditions de travail, qui n'ont cessé de se dégrader au fil des années, alors que ces conditions sont les conditions mêmes de la livraison des services préhospitaliers si vitaux à la santé de la population.

Les travailleurs demandent une diminution de leur charge de travail qui est devenue carrément impossible à gérer alors que les volumes d'appel et le temps d'intervention ont augmenté mais les effectifs et les véhicules n'ont pas suivi. À cause de la détérioration des conditions, des gens ayant subi des arrêts cardiaques et d'autres traumatismes graves sont en attente plus longtemps qu'ils ne devraient l'être pour l'arrivée d'une ambulance. L'épuisement psychologique est d'ailleurs devenu chose courante parmi les paramédics.

Les travailleurs demandent aussi l'abolition des horaires de faction qu'on retrouve en région, ces horaires 7/14 pendant lesquels les gens sont en fonction 7 jours sur sept, 24 heures sur 24 après quoi ils ont une semaine de congé. Ces horaires, en plus de déstabiliser la vie des travailleurs, font en sorte que le temps d'attente suite à un appel est lui aussi plus grand, les ambulanciers devant quitter leur maison pour aller chercher l'ambulance.

Les paramédics demandent des augmentations salariales qui ajustent leurs salaires à ceux du secteur public et des améliorations à leur régime de retraite. À cause des conditions particulièrement difficiles de leur genre de travail, les ambulanciers partent à la retraite plus vite que dans d'autres professions et ils demandent des aménagements pour pouvoir le faire sans pénalité.

Les demandes des paramédics sont justes et conformes à l'important travail qu'ils font pour la population et à la valeur qu'ils créent pour la société. Elles visent à stopper la dégradation des services sous l'effet de l'offensive antisociale des gouvernements qui se sont succédés.

Après deux ans sans contrat, si les aspects normatifs sont en grande partie réglés, les clauses à incidence monétaire ne vont nulle part. La raison en est que les différents employeurs, que ce soit Urgences Santé, qui est gouvernementale, ou la Corporation des services ambulanciers du Québec (CSAQ), qui représente la très vaste majorité des entreprises ambulancières en dehors de Montréal et Laval (entreprises privées, organismes à but non lucratif et coopératives), disent ne pas avoir de mandat pour les négocier. Ils invoquent comme raison le refus du gouvernement d'assumer ses responsabilités.

Le ministre de la Santé du gouvernement Couillard, Gaétan Barrette, l'a exprimé de façon particulièrement cynique en avril 2016. Il a annoncé que son ministère se retirait de la table de négociations sauf en ce qui concerne le régime de retraite. Il a parlé d'une refonte des contrats de service que le gouvernement signe avec les différents employeurs, une refonte par laquelle il les considère comme des genres de sous-traitants qui négocient de façon soi-disant indépendante avec les travailleurs. Le gouvernement cherche ainsi à affaiblir la position unie des paramédics et les forcer à faire face à différents sous-traitants qui sont tous des entreprises sanctionnées et financées par l'État. Le gouvernement est bien au fait du caractère intégré des services préhospitaliers et de la responsabilité de l'État, lequel est responsable du financement de toutes les entreprises de

paramédics mais il se livre à cette manoeuvre pour attaquer les ambulanciers. .

Les ambulanciers se retrouvent maintenant dans cette situation absurde où ces organismes-employeurs disent ne pas avoir de mandat pour négocier et le gouvernement dit que c'est à eux et non à lui de négocier. Les contrats de service arrivent à terme le 1er avril 2017, et les organismes disent que les montants qui vont leur être alloués seront drastiquement réduits et qu'ils ne peuvent présenter d'offre salariale pour les trois dernières années de la convention qu'ils veulent signer avec les travailleurs. Dans ce climat antisocial, les ambulanciers se font dire que s'ils veulent des augmentations salariales, ils doivent faire des concessions monétaires dans d'autres aspects de leurs conventions collectives, comme les congés fériés et les vacances.

Le diktat du ministre Barrette à l'effet de diviser le secteur en entreprises à contrat vise à abaisser les salaires et les conditions de travail des paramédics, urbains et ruraux, et à démanteler les conditions contractuelles de travail uniformes qu'ils ont gagnées au fil de leurs luttes. Cela va affaiblir le système et causer des dommages aux travailleurs et au public. Les ambulanciers ne sont pas prêts à accepter un tel recul. Ils demandent que le gouvernement cesse de manoeuvrer de la sorte et négocie avec les travailleurs des conventions qui leur sont acceptables et améliorent la situation dans le système de santé.



« Nous voulons conclure une convention collective pour les gens qu'on représente, avec les priorités que nous avons mises de l'avant », a dit à *Forum ouvrier* Jean Gagnon, le représentant du secteur préhospitalier de la FSSS-CSN. « Les employeurs, y compris Urgences-Santé, doivent avoir des mandats de négocier, pour qu'on puisse s'asseoir et régler une fois pour toutes. C'est au ministère à faire en sorte qu'on puisse régler notre négociation avec les employeurs parce que nos employeurs ne sont que des intermédiaires. Cela dure depuis deux ans. Nous n'avons pas le choix que d'aller en grève. »

Pendant leur grève, les paramédics continuent de dispenser les services d'urgence à la population. Les véhicules ambulanciers cependant ne seront plus affectés sur place lors d'événements sportifs ou artistiques et les paramédics s'y rendront au besoin. Ils n'effectueront plus leurs tâches administratives (ils ne rempliront plus leurs formulaires servant à facturer les patients par exemple) et réduiront leur travail d'entretien des ambulances à l'essentiel.

La lutte des paramédics est une partie importante de la lutte que mènent les travailleurs pour un Québec prosocial afin de résister à la régression sociale et elle mérite l'appui de tous.

(Photos: CSN, FTPQ-592.)



NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Email: forumouvrier@cpcml.ca